

Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Conseil d'administration – 11/05/2021

Procès-verbal

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Pierre	Gyselinck	PG
Emilie	De Smet	EdS
Peeter	Schlembach	PSch

Secrétariat :

Khadija	Bensalah	KBH
Olivier	Magritte	OME
Véronique	Duchenne	VDE

Excusés :

Veerle	Van Den Eede	VVDE
Thomas	Dabeux	ThD

A01 Approbation du rapport du 20/04/2021

- Le CA approuve le rapport

A02 BDF - AG 12/03/2021 : suivi

- a) Proposition du secrétariat
 - PG rappelle que lors du dernier CA il avait répercuté les réactions de certains membres de l'AG qui trouvaient les échanges trop difficiles à suivre.
 - OME explique que suite à la réunion de secrétariat, la proposition est de maintenir le Rapport d'activité dans le format habituel, mais de le présenter en séance de manière plus courte. Pour le plan d'action, la proposition serait d'être plus explicatif sur les 2 ou 3 points les plus importants. Il demande au CA si cette approche pourrait convenir
 - GM fait remarquer qu'en principe tous les points mis dans le plan d'actions doivent avoir été lus par les participants, que faire un focus sur quelques points et leur demander un avis après chaque point, c'est une bonne manière de faire.
 - Le CA considère que c'est une bonne proposition
 - OME propose aussi de donner la parole à l'assemblée après de chacun des points du plan d'action

- PG considère que ce sera plus intéressant pour les participants
- Le CA marque son accord
- b) Approbation du rapport de l'AG du 11/03/2021 (si traduction disponible)
 - OME explique que le rapport n'est pas encore disponible. Il le soumettra par e-mail et demandera que les demandes de correction soient transmises par écrit
 - Le CA marque son accord

A03 BDF - UNCRPD – Rapport alternatif :

- a) Comité de suivi 2021/05/20 : annulation
 - OME explique que lors de la dernière réunion, il y avait beaucoup trop d'absents. Multiplier les réunion risque d'être contre-productif.
 - Le CA confirme son accord pour l'annulation
- b) Nouveau planning de travail
 - OME explique que l'on fonctionnera pour la suite d'une manière similaire pour l'année 2019. Cela correspondra mieux au mode de fonctionnement des organisations membres du BDF
 - GM demande d'envoyer un rappel une fois par mois en demandant d'alimenter au fur et à mesure, pour éviter que les équipes perdent cela de vue
 - PG abonde dans le même sens : il sera plus facile de réagir à l'aise. Cela devrait faciliter le travail
 - GM demande si ce sera gérable pour le secrétariat de relancer un rappel par mail une fois par mois aux personnes de contact et ainsi éviter que les équipes perdent cela de vue.
 - OME confirme que ce ne sera pas un problème particulier
 - Le CA marque son accord

A04 Plan interfédéral Handicap

- a) Recommandations CSNPH
 - VDE explique que la note du CSNPH a été envoyée à la Ministre Lalieux. Elle voit avec les cabinets et les institutions concernées pour mettre en place ce qui est possible sous cette législature Dans le courant de juin, la ministre reviendra au CSNPH avec une série de propositions d'actions pour les années à venir. Le CSNPH espère remettre son avis pour plénière de juin. La voie électronique sera privilégiée. L'idée de la Ministre est de travailler en interfédéral après l'été.
- b) Contribution UNIA
 - VDE rappelle qu'UNIA a également transmis une contribution
 - GM la trouvée fort généraliste. Elle s'attendait à quelque chose de plus fouillé
- c) Position BDF : contenu et modalités de soumission à la Ministre
 - a. PG demande si on a eu un retour sur la note du CSNPH ?
 - b. VDE répond que non. C'est au niveau du mécanisme de coordination que se fait la gestion des contacts (Joachim et Gauthier). On est à disposition du cabinet s'il faut des précisions, mais le calendrier est clair, il est donc inutile de relancer Mme Lalieux.

A05 Plan national de reprise et de résilience de la Belgique

- a) Positionnement du BDF
 - VDE explique que la Belgique a rendu son plan à la Commission européenne (CE). Elle n'a pas eu d'information confirmant que l'avis du CSNPH et des différents groupes d'expert a été joint avec le plan de résilience transmis à la CE.
- b) Interpellation vers M. Godard (CE) ?
 - VDE précise que le cabinet Dermine était à la gestion et que, donc cela vaut la peine de transmettre les avis sociaux dont celui du Conseil à Monsieur Godard. On ne peut pas forcer le cabinet Dermine à le faire.
 - GM suggère de prendre la précaution de demander à qui le transmettre si il n'est pas la bonne personne.
 - Le CA marque son accord

A06 BDF – Rencontre avec la ministre en charge de la politique des personnes handicapées : Préparation

- PG explique que la réponse a été reçue. La rencontre aura lieu le 27/05/2021. La collaboratrice a marqué son accord sur la liste de points à aborder.
- EDS constate que c'est déjà beaucoup de points pour une heure
- OME ajoute que le secrétariat va préparer une note reprenant l'essentiel des attentes du BDF pour chacun de ces points. Ce sera fait au début de la semaine prochaine de sorte qu'il puisse y avoir un échange via e-mail avec l'ensemble du CA. Il attire l'attention que PG, GM et VvdE avaient dit être disponible. Vu la situation de santé de VvdE, il est vraisemblable qu'elle ne pourra pas être présente.
- PG demande si le CA a des points à ajouter, des demandes par rapports à certaines thématiques ?
- GM signale qu'on ne l'a pas mis dedans mais il ne faudra pas oublier d'expliquer ce qu'est le BDF, sa différence par rapport au CSNPH et donc ses besoins spécifiques en terme de personnel. Il faudra aussi rappeler notre regard sur l'article 19 et sur la désinstitutionnalisation : on pourra l'évoquer dans l'avant dernier point consacré aux objectifs du développement durable. La note de position pas encore définitive sur l'article 4§3 sera utile car notre avis ne sera pas fort différent de celui du CSNPH et les organes d'avis et conseils consultatifs se sont mis d'accord. Il faut qu'elle soit consciente que nous avons une approche avec des sensibilités différentes que le comité des experts. Il faut bien mettre en évidence les divergences avec EDF et avec le comité des expert : cf. avant dernier point.
- PG rappelle que le BDF défend toujours l'importance du libre choix et donc d'avoir accès à différentes options
- VDE souligne qu'il est important de répartir les prises de paroles et que Pierre s'exprime en néerlandais. La note sera traduite en néerlandais avec l'aide du service de traduction
- GM Pierre doit être à la manœuvre pour bien faire ressortir que ce n'est pas la même organisation que le CSNPH.
- OME confirme qu'il fera une introduction précisant le rôle du BDF
- GM demande de rappeler que le BDF a été créé suite à une exigence de l'EDF

A07 EDF – AGA 2021 en ligne

- a) Réunion Zoom 23/04/2021 : suivi
 - a. PG avait envoyé ses notes en anglais : il demande à Olivier de les renvoyer. Il fait le compte rendu oral de réunion
 - i. Accueil par le Président. Il a invité une juriste a expliqué comment garantir la régularité de la réunion d'AGA.
 - ii. Le 30 mai aura lieu le lancement de la procédure de vote : entre le 30 mai et 15 juin
 - iii. Maureen Pigot a présenté l'état des finances : tous les financements sont arrivés. Reste une incertitude concernant l'acceptation par la CE de la prise en charge des frais d'annulation pour des réunions planifiées et annulées. Elle a insisté sur la sévérité de la CE sur les frais de voyage : les remboursements ne seront faits que sur base de facture + tickets d'embarquement. Les réservations futures ne sont pas faites. On va attendre que tout soit en ordre
 - iv. Working plan : basé sur la stratégie EU
 - v. 25^e anniversaire EDF
 - vi. Gianpiero a insisté pour que l'EDF tienne compte des feedbacks des conseils nationaux
 - vii. Design 4 all : la professeure d'Hasselt a été remplacée par un monsieur. Il a parlé du nouveau Bauhaus. Celui-ci ne fait aucune référence à l'accessibilité
 - b. GM : on verra l'OJ, mais la pandémie nous amène à revoir nos modes de fonctionnement. Il faudra peut-être garder de la visioconférence comme outil. Il serait intéressant que l'EDF fasse une analyse en profondeur pour savoir si des Conseils Nationaux ont eu des problèmes d'organisation... Il serait intéressant, si on a réalisé des économies, au niveau des Boards, d'investir dans une interprétation multiple. S'il n'y a pas de vol, hôtel, nourriture, il serait intéressant que EDF investisse sur comment réorienter les moyens pour une meilleure participation de tous les membres
 - c. EDS abonde dans ce sens : elle préfère comprendre 85% d'une conférence que 50%. Le recours à la visioconférence pour les Boards pourrait peut-être permettre à des personnes de suivre alors qu'ils n'en ont pas la possibilité en présentiel, notamment du fait qu'il faut se déplacer pour un week-end entier. L'EDF devrait faire la balance des points positifs et négatifs
 - d. PG considère qu'il peut aussi y avoir un mixte. Certaines personnes peuvent peut-être participer en visioconférence et d'autres en présentiel
 - e. VDE attire l'attention sur le fait que pour 2022 des frais de voyage sont budgétés...
 - f. GM répond qu'il est normal de les budgéter
 - g. VDE signale que la CE va renoncer à toute une série de bâtiments qu'elle occupe. Elle met un terme à ses contrats de location car elle revoit sa politique de gestion du travail. Le budget EDF sera-t-il impacté ?
 - h. GM considère que la CE serait mal prise de faire de grosses économies sur le dos de l'EDF. Les frais
 - i. CA demande au secrétariat d'envoyer une note à EDF demandant une telle analyse
 - j. GM insiste que dans la note, il ne faudra pas éluder la question sanitaire
 - k. EDS suggère d'ajouter l'aspect environnemental, le développement durable est aussi un argument en ce sens

- I. VDE propose aussi de mettre un commentaire dans le point budget pour la traduction dans les documents de l'AG
- b) Vote
 - OME explique que les documents sont en ligne sur le site de l'EDF depuis vendredi. Marjorie les a téléchargés pour le secrétariat. Nous allons les analyser au plus vite et transmettre au CA les propositions de vote.
 - Il attire l'attention sur deux aspects :
 - i. les demandes de modifications et commentaires sont attendus pour le 26 mai. Le secrétariat va les préparer
 - ii. les délégués du BDF sont VvdE et ThD. Tous deux sont en congé de maternité / paternité.

A08 European Disability Act (EAA) – implémentation par la Belgique - Participation du BDF et du CSNPH

- a) Etat des lieux
 - OME explique qu'il n'a reçu aucun suivi des 2 personnes de contact qui coordonnent le travail. On leur a envoyé une demande pour pouvoir être associé au travail et aux 6 GT thématiques. Aucune réponse. Qu'en est-il du côté de la Ministre ?
 - VDE complète en rappelant qu'Annabel Vanroose a promis une réponse au courrier du BDF. On 'a rien eu depuis.
- b) Quelles actions entreprendre ?
 - OME considère que la réaction de la Ministre serait utile pour savoir comment relancer les coordinateurs. Il les relancera de toute façon. Annabel Vanroose sera en Cc.
 - GM rappelle que ce point est dans l'OJ de la rencontre avec la Ministre donc on remettra l'accent là-dessus, mais elle craint que ce ne soit pas un dossier prioritaire.
 - OME précise que les agents veulent prendre la directive telle quelle et ne pousser aucun curseur plus loin.
 - VDE rappelle l'intervention d'Alexandre Lolo disant que l'AVIQ n'est pas impliquée dans la directive au niveau wallon mais que l'Aviq qu'ils n'iront pas au-delà de ce qui a été négocié lors de la rédaction de la directive.
 - GM demande à EDS si elle pourrait interroger la présidente AVIQ à ce propos.

A09 SDG – Vidéos

- a) Plan de communication
 - OME explique que le plan a été adapté depuis la version de l'année précédente
- b) Résultat des premiers contacts
 - OME explique qu'il a pris contact avec Renaud Tockert (RTBF – Cap 48). Son secrétariat a demandé de l'appeler le 12/05
 - PG rapporte que quand la VRT propose du temps d'antenne, c'est toujours un an à l'avance. Mais si on a une opportunité du côté de la RTBF, on avance, tant pis pour l'autre côté
 - GM explique que cela a été évoqué lors de la rencontre avec la Ministre Khattabi, elle n'a pas rebondi sur notre suggestion d'utiliser nos vidéos. Elle avait l'air peu preneuse.

- VDE précise qu'elle remis cela dans son e-mail vers le cabinet hier. Pas encore de retour

A10 Pailles en plastique : Etat de la situation

- VDE : au niveau belge, il va y avoir un texte interprétatif. La ministre Khattabi va prévoir une exception pour les pailles à usage médical. Leur vente se fera uniquement en pharmacie. Reste la question de l'accessibilité financière. Cela dépendra du Ministre de la santé. Va-t-il lier l'autorisation à des pathologies ? Les demandes devront-elles être faites via les mutualités ? La question de l'achat par Internet est insoluble...
- GM fait remarquer que les personnes utilisatrices de pailles ne donnent plus signe de vie. Donc, ils ont sans doute trouver le moyen de contourner. Elles achèteront sans doute via Internet.
- VDE considère que l'on peut imaginer que la réglementation de vente via Internet va évoluer à terme.
- PG insiste sur le fait que la médicalisation du processus va rendre obligatoire la demande d'autorisations médecin conseil. Ce seront des frais récurrents pour les personnes.
- GM considère qu'à partir du moment où on est dans la création d'exceptions, on a peu de solution.
- VDE explique qu'elle a demandé à son interlocuteur ce qu'envisage la CE. Il lui a répondu que la CE attend des propositions des Etats membres.
- Le CA demande d'interroger l'EDF sur les résultats de leur consultation des autres CN.

A11 SDG – CIDD

- a) Plan fédéral pour le développement durable - Consultation PSH via CSNPH + BDF
 - KBH explique qu'il y a un projet d'avis. Des actions interdépartementales. Nos questions portent sur ce qu'il va se passer concrètement après ces avis. Ils reviennent avec le guichet unique, il y aura plein d'études et analyses. Il n'y est pas question de l'économie sociale. Le citoyen lambda ne peut pas s'y retrouver. On ne parle pas des pailles en plastique. On ne parle de PSH que concernant les quotas dans l'emploi public.
 - KBH demande si les réponses seront visibles en ligne
 - VDE ajoute que l'avis du CSNPH sera soumis à la plénière de lundi et que le BDF pourra s'en inspirer
 - GM demande si nous le transmettrons au CFDD également ?
 - OME répond que le BDF peut le faire. Cela ne pose pas de problème.
 - VDE ajoute que pour l'avis CSNPH, il serait bien que cela vienne du CSNPH directement. Si les avis BDF et CSNPH sont différents, il vaut mieux que les transmissions soient séparées.

A12 UNCRPD – COSP – 14^{ème} session – 15-17 juin 2021

- a) Thématiques
 - Général : construire une meilleure réponse Covid-19 et relance
 - Thème 1 : situation de risque et urgence humanitaire
 - Thème 2 : vivre indépendamment
 - Thème 3 : droit à l'éducation

- VDE considère que s'il y a une déclaration de la Belgique sur la vie indépendante, il faudra essayer de faire passer le point de vue du BDF
- GM fait remarquer que l'AVIQ a rédigé une feuille de route sur la vie indépendante avec une série de projets. Lors d'une réunion cabinet-administration-Govaert, Govaert a été très incisif, donc ils ont compris qu'ils devaient être participatifs. Lorsque l'associatif les a interpellés, ils ont créé, en vitesse, des GT par domaine où émettre des suggestions, pour mettre en place un minimum de consultation de la société civile (autonomie, répit). Il y a notamment un projet de coopérative d'assistants personnels avec mise en chantier de nouveaux métiers... Les services à domicile côté socialiste veulent bien rentrer dedans. La responsable de la fédé des services à domicile va intervenir à l'AVIQ. Il y a aussi des projets de logements individualisés...
- PSch explique que côté FSE, il avait contacté Mme Degener. En Allemagne, ils ont mené le même type de démarche pour la création d'un conseil d'avis. Sur ce modèle, on a proposé de pouvoir financer une partie de l'organe d'avis sur fond FSE (budget ministre = 70.000€). Il avait senti que Helmut Heinen voulait qu'il y ait des moyens suffisants pour cela puisse exister, mais pas suffisants pour fonctionner réellement. Il a contacté une collaboratrice du cabinet qu'il connaissait de sa vie professionnelle. Il n'a jamais eu de réponse. Ils avaient dit de nous mettre en communication avec la cellule administrative en charge. Il n'y a eu aucune suite non plus. Depuis, il a vu que les entités ont dû présenter leur plan opérationnel → il a peur que cela n'y soit pas. Ce soir, il a une réunion avec le ministre. Helmut Heinen a proposé une formule classique de conseil d'avis par rapport à laquelle nous avons rentré 5 pages de demandes. Ce soir le ministre va dire que c'est « à prendre ou à laisser ». Le fait qu'ils font intervenir le ministre, c'est sans doute pour cela. En liant le financement aux FSE, il avait l'espoir d'un financement plus complet. Malgré tous ces efforts, rien ne se fait.
- PSch dit pouvoir remettre le compte-rendu de toutes ces démarches sur papier à remettre à Monsieur Goddard. Maintenant, cela ne veut pas dire qu'on va refuser. Mais certaines associations pensent créer une association style BDF
Côté FSE, on va s'orienter vers des solutions traditionnelles
« FSE - mise à l'emploi »
- OME confirme qu'il serait intéressant d'avoir une note montrant que le secteur travaille sans aucun moyen en CG.
- VDE demande s'il est possible de déposer quelque chose du côté de la société civile
- GM explique que du côté de la Région wallonne, un conseil consultatif sera mis en place avec un secrétariat localisé à l'AVIQ.
Le cabinet annonce un texte pour la fin du semestre

b) Modalités pratiques

- OME explique que la COSP sera organisée principalement en visioconférence.

c) Représentants BDF

- OME demande qui participera pour le BDF et pour le CSNPH ?
- PG répond qu'il pourra y participer
- EDS considère que si c'est en visioconférence, on pourrait se répartir les participations

A13 CE – Covid-19

- a) Projet CE : certificats verts numériques
 - OME explique qu'il s'agissait de l'annonce du projet de certificat vert en lien avec le Covid
- b) EDF + Eu Parl : vaccination et tests accessibles
 - OME explique que l'EDF a demandé que la CE veille à ce que tout le processus de vaccination et les processus de test soient entièrement accessibles aux PSH. L'EDF a obtenu gain de cause

A14 CE – Stratégie EUPH – 2021-2030

- a) Conclusions du Conseil des ministres européen (draft)
- b) EDF recommandations et appel à interpeller le gouvernement belge
 - OME explique le contexte de la demande de Marie Denninghaus. Dans sa demande, elle disait que la Belgique adoptait une attitude volontariste par rapport aux aménagements raisonnables dans l'emploi et par rapport à l'Independent living. Sur conseil de GM, une interrogation a été posée à Marie Denninghaus. Il en est ressorti qu'elle avait commis une erreur en confondant « independent living » et « vie décente ».
- c) Projet de courrier BDF à la Ministre des affaires étrangères (à transmettre le 10/05/2021 au plus tard)
 - Sur cette base, le BDF a pu écrire à la Ministre des Affaires étrangères pour l'encourager à continuer dans cette voie. Si la Belgique se positionne de cette manière, cela constitue un bon argument dans le cadre de la réforme ARR-AI.
 - Le CA partage ce point de vue

B01 EPU- Examen Belgique – Demande de l'Ambassade du Canada - Emprisonnement de personnes présentant des troubles psychiatriques : réponse du BDF

- OME explique que le secrétariat n'a malheureusement pas pu répondre à la demande de l'ambassade du Canada dans les temps.

B02 Dossier « Eric Martin » - Réponse du BDF

- OME explique le contexte de la demande et la réponse transmise
- Plusieurs membres du CA connaissent M. Martin. Ils conseillent de cesser de lui répondre à l'avenir : ses interpellations ne sont pas du ressort du BDF

B03 BOCA (BestuurOvereenkomst – Contrat d'Administration) – Evaluation 2020 : fonctionnement BDF

- OME explique que cela a été transmis pour information

B04 EDF – Activités en ligne – May 2021

- OME explique que cela a été transmis pour information

DIVERS